

A lire au séminaire consacré aux classes bilingues de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin Mercredi 27 novembre Collège de Quartier d'Orléans

Paris, le 24 novembre 2019

Monsieur le DAASEN,
Cher Michel Sanz,

Je vous remercie très sincèrement de me donner l'occasion de ces premiers mots pour un séminaire consacré aux classes bilingues de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin dont je me réjouis vivement de la tenue.

Notre venue en tant que correspondants de l'académie de Guadeloupe en janvier 2019 pour l'observation de classes bilingues dans le premier comme dans le second degré ont permis à mon collègue Patrice Blémont et moi-même d'en apprécier la pertinence sur le territoire de Saint Martin. Nous espérons qu'une prochaine mission nous donne l'occasion de faire les mêmes observations à Saint-Barthélemy.

Mais avant de souligner la pertinence pour les élèves de ces classes bilingues, permettez-moi de dire que, lors de notre venue à Saint-Martin, nous avons été particulièrement impressionnés par l'implication de tous les cadres dans ce dispositif. En effet, au-delà de votre action volontariste décisive, cher Michel, l'implication et les compétences didactiques et organisationnelles de Dominique Boyer, IEN, Marie-Joselyne ARNELL, conseillère pédagogique et Évelyne FLEMING, chargée de mission, ont permis que ces dispositifs prennent vie et prospèrent. Je salue ces collègues très chaleureusement.

Par ailleurs, nous saluons l'engagement et l'enthousiasme partagés, gages de la réussite de tout dispositif, que nous avons constatés lors des réunions avec les enseignants du premier et du second degré et la direction des établissements concernés.

Je vous laisse, cher Michel Sanz, préciser le soutien de monsieur le Recteur pour ce dispositif qui sera sans doute intégré au projet de l'académie.

Pour ma part, je tiens à souligner la cohérence de ces dispositifs bilingues avec la politique générale des langues vivantes qui s'incarne dans le plan langues.

En effet, comme vous le savez, le plan langues « Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères – Oser dire le nouveau monde » préconise un apprentissage précoce et régulier des langues vivantes. Il invite également au développement des DNL dès le premier degré avec un usage augmenté des outils et ressources numériques. La formation initiale et continue des enseignants, l'organisation des enseignements, la pédagogie des langues, l'évaluation et les certifications des élèves sont aussi des objectifs affirmés.

Ainsi, dès le premier degré, la création d'écoles bilingues est encouragée, particulièrement dans les zones rurales, éloignées ou défavorisées.

En outre, la note de service qui régit la certification complémentaire a été rénovée de façon à ouvrir cette certification aux professeurs des écoles et à en élargir l'utilisation pour les professeurs du second degré, hors sections spécifiques européennes ou internationales : tout professeur dont la compétence est reconnue peut enseigner sa discipline en langue étrangère, à concurrence de 50% de son enseignement.

Enfin, le concours de recrutement des professeurs des écoles, rénové en 2019, permettra de valoriser les compétences en langues des enseignants. Et pour le collège et le lycée, la certification spécifique pour enseigner une autre matière en langue étrangère sera par ailleurs développée.

Eu égard aux préconisations du plan langues, il me semble qu'avec les dispositifs bilingues créés à Saint-Martin et Saint-Barthélemy vous vous êtes montrés précurseurs et avez pris de l'avance. Vos dispositifs bénéficient d'ores et déjà d'un accompagnement didactique et pédagogique fort et je suis certaine que vous pourrez compter sur l'accompagnement décisif de l'IA-IPR Jocelyne Vieillot.

Je reste pour ma part convaincue qu'il convient désormais de valoriser ces dispositifs et de les développer. Cela passe par une inévitable évaluation de la plus-value de ces parcours pour les élèves. Au premier degré, une confrontation des résultats aux évaluations nationales des élèves inscrits en parcours bilingues et les autres est de nature à nous éclairer. Au second degré, il convient de réfléchir à la valorisation du parcours bilingue pour les premiers élèves qui arrivent cette année au DNB. Le financement d'une certification en anglais est-il envisageable ?

Je sais déjà que vous avez réfléchi à la poursuite du parcours par la création d'une section européenne au lycée général et au lycée professionnel mais il faudrait également, me semble-t-il, réfléchir à la faisabilité et la pertinence d'une section internationale au collège comme au lycée.

Mais ce ne sont là que de modestes suggestions et je fais confiance à l'ensemble des intervenants pour proposer de riches réflexions et à tous pour faire de constructives propositions. Je lirai en tout cas avec intérêt le compte rendu.

Très bon séminaire à tous.

Antonella Durand, IGESR